



Première conférence nationale sur le maintien scolaire

„Eng Schoul déi sech këmmert“

11 décembre 2015

R a p p o r t

Avec la première conférence nationale sur le décrochage scolaire, le ministre a souhaité revenir sur les pistes présentées en conclusion du symposium européen « Staying on track : lutter contre le décrochage et promouvoir la réussite scolaire », <http://www.men.public.lu/fr/actualites/communiqués-conference-presse/2015/07/16-staying-track/index.html> organisé dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise en juillet 2015.

Dans son exposé introductif, « L'échec scolaire au Luxembourg: quelques réflexions par rapport à sa genèse et ses effets », Romain Martin de l'Université du Luxembourg a esquissé le tableau du décrochage scolaire au Luxembourg et souligné l'effet cumulatif de plusieurs facteurs (milieu socio-économique, histoire migratoire, langues parlées à la maison) ; il a conclu que pour contrer cet effet, le redoublement comme seul moyen de remédiation ne peut suffire. Marc Barthelémy, professeur attaché au ministère a décrit, dans sa présentation sur le maintien scolaire, les facteurs intrinsèques au milieu scolaire; il s'est référé à François Dubet¹, qui fait du décrochage une affaire relevant aussi du monde du travail, lequel absorbait autrefois les non-diplômés présents dans chaque société. Le nombre élevé de ruptures de contrat d'apprentissage, générateur du décrochage, est également un phénomène inquiétant auquel il faut remédier.

Après ces deux présentations², les participants ont travaillé de façon dynamique (« Open Space ») dans six ateliers en dégagant pour chacun d'eux un ensemble de points-clés.

Atelier 1 Développer une approche globale de l'école

Valoriser l'élève dans son entité

- considérer son potentiel
- le rendre autonome et responsable
- amener l'élève vers une certification
- amener l'élève à être un citoyen à part entière

Introduire au niveau classe

- une diversité des activités scolaires
- des méthodologies centrées sur l'apprentissage (« apprendre à apprendre »)
- un accompagnement pour les devoirs à domicile ou pour les travaux de rattrapage
- un enseignement différencié dans les cours
- des plages horaires non compartimentées
- des espaces d'enseignement du type « flipped/inverted classroom »

¹ François Dubet, discours d'ouverture, symposium « Staying on Track », Luxembourg le 9 et 10 juillet 2015

² voir annexe

Porter un regard sur l'accompagnement des élèves et des enseignants :

- un accompagnement au niveau de la structure « classe »
- un tutorat
- une évaluation cohérente incluant la note chiffrée et les compétences
- un accompagnement des équipes pédagogiques

L'approche globale nécessite

- une direction bienveillante aux besoins de tous les acteurs de l'école
- des enseignants disponibles
- un climat scolaire respectueux de la santé et du bien-être de tous les acteurs
- un développement scolaire avec des visées communes
- une équité entre les différents ordres d'enseignement

Les réflexions sur l'accompagnement des élèves en difficulté, entre autres pour les devoirs à domicile et les devoirs en classe, a suscité le désir d'initier des méthodes « autres » que celles de la remédiation classique qui consiste le plus souvent en une répétition des procédés déjà exercés en classe.

Atelier 2 Diversifier l'offre scolaire

Dans le contexte multilingue du Luxembourg, les participants se sont concentrés en particulier sur la problématique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

Les langues, ayant une place particulière dans l'enseignement au Luxembourg, et pour laisser toutes les chances de progression à chaque élève, les idées suivantes ont été dégagées :

- réformer l'enseignement secondaire au cycle inférieur comme au cycle supérieur
- adapter/modifier l'enseignement des langues avec une composante plus pratique
- différencier en langue forte et langue faible dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire tout en évitant de faire de l'apprentissage des langues une barrière pour l'accès aux différentes voies scolaires
- introduire à côté des compétences scolaires des compétences culturelles et sociales
- permettre aux élèves de recevoir un aperçu dans toutes les disciplines en adaptant l'évaluation pour que l'élève puisse avancer, même avec une faiblesse
- définir un nombre restreint de disciplines clés à certifier lors des examens de fin d'études tout en visualisant sur le complément du diplôme, les autres disciplines certifiées par les lycées
- adapter l'évaluation en y incluant également des évaluations sur les potentialités de l'élève qui ne figurent pas au programme standard des classes
- s'éloigner de la certification « uniformisée » pour chaque lycée pour autoriser une évaluation adaptée aux spécificités du lycée et aux choix de l'élève tout en certifiant des compétences autres que les compétences scolaires.

Si la diversité des régions avec leurs particularités langagières nécessite une diversité des écoles avec des profils disciplinaires, des cours différenciés, des évaluations spécifiques et adéquates, alors une unanimité existe pour dire qu'il faut aussi un modus operandi avec un cadre de référence national d'autonomie autorisant une autonomie partielle pour les écoles, des groupes de pilotage dans les lycées et des moyens de supervision de la qualité scolaire.

Avec la diversification des offres scolaires, l'inquiétude que l'identité nationale pourrait être en péril dans le contexte trilingue du Luxembourg a été formulée.

Atelier 3 **Rendre les transitions scolaires plus souples et plus transparentes**

La transition étant un moment clé après une étape scolaire où l'élève doit être en mesure de prendre une décision concernant sa progression dans un ordre d'enseignement ou dans une voie de formation, il importe de donner dès la petite enfance les « skills » nécessaires pour que l'élève soit à même, en personne avisée et responsable, de prendre des décisions sensées par rapport à ses résultats scolaires et par rapport à la formation qu'il vise tout au long de son parcours scolaire.

Il importe par ailleurs de respecter les forces et les intérêts de l'élève en appliquant des critères d'orientation cohérents.

Rendre les transitions scolaires plus souples nécessite

- d'abandonner la philosophie de cloisonnement entre les ordres d'enseignement
- d'engager une philosophie d'équité de chances et de perspectives dans tous les ordres d'enseignement
- de développer de la considération pour toutes les formations autres que celles de l'enseignement secondaire classique
- de rendre le secteur professionnel plus attrayant en soutenant la formation duale
- de donner une base légale aux passerelles
- de valoriser tous les parcours scolaires
- de valider des compétences autres que les compétences standards
- de simplifier et de rendre plus flexible les passerelles en agencant et en coordonnant les programmes scolaires entre les ordres d'enseignement et les voies de formation
- de garantir un accompagnement lors de l'accès à une voie de formation plus exigeante

Atelier 4 **Développer une formation initiale et continue appropriées des enseignants**

Une relation directe entre les compétences de l'enseignant et les échecs scolaires est évoquée. C'est pourquoi plusieurs pistes en relation avec l'engagement dans le métier de l'enseignement sont formulées :

- faire connaître les aspects du métier d'enseignant avant la formation
- reconnaître les cours de pédagogie au niveau du bachelor et du master.

Pour le recrutement à la formation, on déplore que les connaissances de la spécialité soient les seules à être prises en compte.

Au niveau de la formation initiale, il faudrait mettre l'accent sur :

- le développement des compétences sociales
- les habilités et les volontés de travailler en équipe
- la coopération avec les parents
- une formation plus pédagogique pour l'enseignement secondaire
- une formation plus axée sur les connaissances des spécialités à l'école fondamentale
- le développement des compétences langagières

La formation initiale devrait initier chez l'enseignant les qualités suivantes :

- être tuteur de l'élève
- être pédagogue
- être spécialiste de sa branche
- être capable de travailler dans l'interdisciplinarité
- être sensible aux signes précurseurs d'un décrochage
- être capable, pour préserver la motivation de l'élève, de diversifier la pédagogie en l'adaptant aux difficultés d'apprentissage rencontrées
- favoriser la pédagogie et favoriser les connaissances de la spécialité restent deux courants antagonistes qu'il convient d'analyser au plus près.

Atelier 5 Renforcer le lien entre parents et école

Les liens entre parents et école devraient être renforcés pour les élèves en difficulté mais aussi pour ceux à haut potentiel d'apprentissage.

Les considérations suivantes ont été réunies :

- amener les parents à assumer leurs responsabilités p.ex. par un contrat engageant l'école, les parents et l'élève
- considérer les parents comme partenaires
- abolir les appréhensions auprès des parents et des enseignants

Voici les pistes proposées pour engager un partenariat :

- arranger un accueil bienveillant tant au niveau des structures que du temps imparti
- permettre aux parents l'accès à toutes les informations importantes concernant leur enfant
- œuvrer dans le même sens pour le maintien de la motivation de l'élève lors de difficultés rencontrées dans le parcours scolaire,
- faire participer les parents aux projets culturels des écoles
- faire participer les parents en tant qu'experts aux projets de l'école
- impliquer les parents dans le processus d'orientation
- faire participer les parents à la plateforme du plan de développement scolaire de l'école

La proposition d'intensifier les échanges au moyen d'une plateforme électronique a été discutée, le risque des formulations chargées d'émotions non constructives a cependant été évoqué.

Un défi particulier reste à relever : celui d'activer les parents absents dans l'éducation.

Atelier 6 Promouvoir la prévention en créant des synergies dans les régions

L'idée de profiter de la « région », comme plateforme autonome pour travailler en réseau a été saluée, tout comme l'idée d'y inclure tous les partenaires afin de faciliter les échanges et de réduire les tâches administratives.

L'intensification des échanges entre les écoles rendant plus transparentes les offres scolaires pourrait avoir une incidence sur la diminution des préjugés.

Il a été proposé de trouver des accords (p.ex. par contrats) entre tous les partenaires – jeunes/parents/écoles/services - .

Au niveau de l'école fondamentale, les commissions d'inclusion scolaire (CIS) ayant pour mission de définir les mesures d'aide, d'appui et d'assistance en cas de difficultés d'apprentissage devraient être élargies en y associant : l'Office National de l'Enfance (ONE), l'équipe multi professionnelle (EMP) de l'Éducation différenciée et l'assistance sociale.

Idées libres

Les participants, au fil de la progression dans les ateliers, ont pu inscrire sur un panneau des idées ou points de vue qu'ils ne retrouvaient pas dans les autres ateliers.

Nous les citons :

- «Teach children/students how to learn»
- «Unités capitalisables»
- «Namensänderung der Schulsysteme»
- «Ohne Eltern geht es nicht»
- «Stärkung der Eltern ab Kleinkindalter»
- «Familienbildungsstätten aufbauen für bildungsferne Familien»
- «Eltern Zeit geben für die Erziehung ihrer Kinder»
- «Ökonomische Massnahmen»
- «Informationen»
- «Stressreduzierung -> gesellschaftl. Umdenken»
- «« Zeit » für Jugendliche»
- «Entwicklungsmöglichkeit neben der Schule zulassen»
- «Politischer Wille»

Conclusions et prochaines étapes

Les échanges ont eu lieu dans un cadre de convivialité et ont encouragé les différents acteurs à coopérer, débattre, s'accorder et construire une confiance réciproque, indispensable à la lutte pour le maintien scolaire et ils ont fait ressortir maintes idées qui sont en accord avec les pistes actuellement suivies.

Au cours de cette demi-journée de travail, le ministre a souligné que les problèmes et les aspects inhérents à notre système scolaire – et le décrochage scolaire en fait partie – doivent pouvoir être abordés autour d'une table ronde réunissant tous les acteurs de la société.

Une série de manifestations feront donc suite à cette première conférence nationale ; elles permettront de creuser le sujet afin d'en dégager des mesures concrètes susceptibles de trouver un consensus national.

Annexes

1. Ordre du jour de la conférence
2. Document cadre de la conférence
3. Liste des participants
4. « L'échec scolaire au Luxembourg: quelques réflexions par rapport à sa genèse et ses effets », Romain Martin, l'Université du Luxembourg
5. « Le maintien scolaire », Marc Barthelemy, MENJE

Première conférence nationale sur le maintien scolaire

„ Eng Schoul, déi sech këmmert ! „

EduPôle Walferdange, le 11 décembre 2015

Ordre du Jour

14h – 14.15h: Accueil des participants

14.15h - 15.30h:

- Allocution de Monsieur le ministre
- Romain Martin: L'échec scolaire au Luxembourg : quelques réflexions par rapport à sa genèse et ses effets
- Marc Barthelemy: Le maintien scolaire
- Questions et réponses

15.30h – 15.45h: Bref aperçu des six pistes pour la lutte contre le décrochage scolaire ; explication du déroulement des ateliers

15.45h – 16h: Pause-café

16h - 16.30h: Open Space: atelier d'écriture dans les six pistes pour la lutte contre le décrochage scolaire

16.30h – 17.15h: Open Space: réflexions et discussions

17.15h: Mot de la fin par Monsieur le ministre

Vin d'honneur



Première conférence nationale sur le maintien scolaire

„ Eng Schoul, déi sech këmmert ! „

EduPôle Walferdange, le 11 décembre 2015

Le décrochage, une réalité au Luxembourg

En 2012-2013, le taux de décrochage au Luxembourg, après une stabilisation de plusieurs années à 9%, a de nouveau augmenté à 11,6%. Quelque 1700 élèves quittent chaque année nos lycées et lycées techniques sans qualification. S'y ajoutent les jeunes qui, tout en continuant de fréquenter une école, ont intérieurement déjà renoncé aux apprentissages. Les causes directes du décrochage sont souvent l'échec répété¹, les transitions difficilement vécues, le manque d'offre scolaire adaptée aux besoins du jeune.

Une première conférence nationale qui donne suite au symposium européen « Staying on track »

« Notre objectif doit être la création de conditions favorables à la réussite scolaire, l'adaptation de nos approches pédagogiques et la poursuite de nos efforts pour développer la qualité scolaire. »

Voilà les grands défis lancés pour cette première conférence nationale à laquelle s'ajouteront d'autres pour aboutir à une stratégie nationale de lutte contre le décrochage scolaire.

La conférence donne suite au symposium européen « Staying on track » organisé les 9 et 10 juillet au Luxembourg dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. « La lutte contre le décrochage est un effort permanent, et elle doit être l'affaire de tous », voilà les mots que le ministre Claude Meisch a prononcés lors de la conférence de presse au lendemain du symposium : il y a résumé les sept pistes européennes pour la lutte contre le décrochage et les a mises en relation avec la politique éducative que le Luxembourg entend poursuivre pour réduire l'échec et assurer le maintien scolaire.

Lors des dernières années, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a déjà entamé les travaux qui concrétisent les sept pistes identifiées dans le cadre du symposium européen. Cette liste n'est qu'un début ; elle est non exhaustive et attend d'être complétée.

¹ Il convient de noter que le Luxembourg est parmi les seuls pays où le redoublement des classes est encore monnaie courante alors qu'il n'est qu'un instrument de remédiation parmi tant d'autres et qu'il n'apporte souvent pas les effets escomptés. A l'heure actuelle, un débat sur le redoublement fait rage en France qui a largement renoncé à cette mesure et accompagne sa décision par l'organisation de débats et de conférences. La troisième conférence du cycle des conférences de consensus aura lieu en mars 2016 ; ces conférences sont suivies de recommandations des acteurs du terrain et des experts scientifiques. <http://www.cnesco.fr/fr/le-redoublement/>

1. Mettre en place une stratégie nationale de lutte contre le décrochage scolaire

- Une conférence nationale est organisée pour thématiser la réussite scolaire. Elle constitue le point de départ des réflexions sur l'élaboration d'une stratégie nationale.
- Un Observatoire du maintien scolaire sera mis en place en 2016. Il coordonnera les efforts en faveur des élèves menacés de décrochage et initiera des démarches innovantes pour les amener à une certification reconnue.
- ...

2. Promouvoir la prévention en créant des synergies dans les régions

- Le projet de **loi sur l'orientation scolaire et professionnelle** clarifie les prestations des différents intervenants en matière d'orientation, notamment au sein de la Maison de l'orientation.
- Des **guichets uniques** seront mis en place dans les régions. Ils réuniront les acteurs scolaires et extrascolaires pour une meilleure prise en charge des élèves et de leurs parents.
- ...

3. Développer une approche globale de l'école

- Le projet de loi sur l'orientation scolaire et professionnelle introduira l'obligation pour chaque lycée de définir sa propre **démarche d'orientation**.
- Chaque lycée sera amené à élaborer une **démarche de remédiation** dans le cadre d'une autonomie élargie. Une plus grande marge de manœuvre sera accordée aux écoles pour leur permettre de faire les choix pédagogiques adaptés à leurs besoins spécifiques.
- La promotion de projets interdisciplinaires (culturels, sportifs, scientifiques, ...), notamment pour les élèves fragilisés du régime préparatoire, permet aux élèves d'apprendre différemment, de découvrir et de promouvoir leurs talents.
- ...

4. Rendre les transitions scolaires plus souples et plus transparentes

- La **pratique d'orientation au cycle 4** de l'enseignement fondamental sera adaptée pour responsabiliser et épauler davantage les acteurs impliqués, tenir compte de l'offre scolaire plus diversifiée et rapprocher l'enseignement fondamental de l'enseignement secondaire.
- Des **profils d'accès** seront définis pour l'accès à la formation professionnelle en classe de 10e. Ils guideront les élèves dans leur préparation pour accéder aux différentes formations et permettront une orientation plus ciblée vers la formation convoitée.
- ...

5. Diversifier l'offre scolaire

- À partir de 2015-2016, des filières francophones sont offertes aux classes inférieures du Lycée classique de Diekirch (enseignement secondaire et enseignement secondaire technique) et du Lycée Mathias Adam (enseignement secondaire technique). Dès la rentrée 2016-2017 fonctionneront les premières classes d'une école européenne agréée qui sera mise en place à Differdange. Le ministère entend également lancer une école prioritairement dédiée aux mathématiques, à l'informatique, aux sciences naturelles et à la technique (MINT).
- La démarche d'autonomie dans laquelle les lycées s'engageront à partir de janvier 2016, permettra aux lycées d'être plus près de leurs élèves et le cas échéant, de diversifier leur offre scolaire.
- ...

6. Développer une formation initiale et continue appropriées

- Un ***Bachelor en Sciences de l'Éducation*** met un accent particulier sur les troubles cognitifs spécifiques, tels que les troubles du langage et des apprentissages, comme la dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie et la dyscalculie.
- Un ***Master in Secondary Education*** sera offert à partir de la rentrée 2016-2017.
- L'**Institut de formation de l'Éducation nationale** mettra en place un dispositif cohérent de stage d'insertion professionnelle et de formation continue pour l'ensemble du personnel enseignant et socio-éducatif.
- ...

7. Renforcer le lien entre parents et école

- Le ministère entend mettre en place une **représentation des parents** qui serait mieux ancrée dans l'enseignement secondaire et secondaire technique.
- Dans le cadre de l'orientation scolaire et professionnelle, la collaboration avec les parents sera promue, notamment au niveau des classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique.
- ...

Liste des participants

Nom	Prénom	Fonction
Barthel	Jules	SEW/OGBL
Bauler	André	Parti Démocratique
Bichel	Patrick	SCRIPT
Bonifas	Larry	Département ES/EST
Busana	Gilbert	Université du Luxembourg
Christnach	Claude	Directeur LJBM
Couturier	Romy	FAPEL
Folscheid	Lex	1er Conseiller de Gouvernement
Frising	Carlo	Chambre des salariés
Hansen	Martine	Députée
Hoffelt	Iris	Chambre de Commerce
Hoffmann	Isabelle	Département ES/EST
Hoffmann	Marianne	FAPEL
Hopp	Gilbert	Collège des Directeurs / GT Préparatoire
Houtsch	Roland	ADR
Kieffer	Alain	APESS
Kieffer	Jean-Marie	Chef de Division INNO SCRIPT
Kockhans	Alex	Inspecteur E.F.
Kremer	Liz	Coordination des politiques éducatives
Lamy	Christian	Directeur adjoint SCRIPT
Lanckohr	Jessica	Chambre des Métiers
Lenz	Thomas	Université du Luxembourg
Lux-Hennecke	Jutta	FAPEL
Meisch	Claude	Ministre
Mousel	Pierre	SEW/OGBL
Noesen	Jos	Pédagogue
Paulus	Georges	Département ES/EST
Peping	Camille	Directeur IFEN
Poncelet	Deborah	Université du Luxembourg
Remakel	Michèle	Directrice / secrétaire collège ES
Roettgers	Gérard	Inspecteur E.F.
Ruppert	Marc	Parti Démocratique
Salah	Somia	SCRIPT
Schaetzel	Serge	CGFP/Féduse-Enseignement
Schiltz	Christine	Université du Luxembourg
Scholtes	Raoul	CGFP/Féduse-Enseignement
Seeger	Sigi	Expert externe
Thill	Antoinette	Directrice CPOS
Weis	Luc	Directeur SCRIPT
Weis	Luc	Directeur SCRIPT